



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Mars

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Les failles du plan d'aménagement

Vous avez tous reçu dernièrement le résumé du schéma d'aménagement que la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de l'île d'Orléans a adopté. La MRC réunit les six maires de l'île d'Orléans, mais la municipalité de Sainte-Pétronille n'a pas recommandé l'acceptation de ce schéma. Pourquoi?

Dans ce schéma, il n'y a aucune disposition qui nous assure que l'île d'Orléans se développera aussi harmonieusement que les belles paroles qui entourent le schéma nous le laissent croire.

En voici quelques exemples:

Que l'on parle de patrimoine, de milieu naturel, de sites archéologiques, de patrimoine archéologique ou de valeur ethnologiques, on affirme là des principes qui ne sont suivis d'aucune recommandation concrète. Ce qui veut dire que chaque municipalité peut faire exactement ce qu'elle veut en ces domaines. Ainsi, les boisés de Beaulieu sont mentionnés comme des valeurs à protéger. Mais si demain, on décide de faire des lotissements dans ces boisés, rien ne nous empêchera de la faire.

On affirme que l'agriculture est considérée comme une activité de toute première importance à l'île. Pourtant, des municipalités de l'île demandent dans le même schéma d'empiéter sur la zone agricole pour développer leur urbanisation. En fait, il n'y a aucune disposition dans le schéma qui protège l'agriculture.

On parle du tourisme comme d'une valeur à protéger. Pourtant, la première chose que voit le touriste en entrant à l'île, ce sont des stations service, des restaurants, des casse-croûte. Rien n'est prévu dans le schéma pour donner une image patrimoniale de l'île en son entrée. Au contraire, depuis qu'on travaille sur le schéma, il y a eu de plus en plus de tôles à l'entrée de l'île.

Quand on considère que le schéma a coûté quelques centaines de milliers de dollars, il y a de quoi être déçu de son résultat. Il n'y a en fait aucune mesure qui oblige les maires à orienter le développement de chacune de leur municipalité selon des balises rigides et incontournables. Tout est voeu pieu.

Pourtant, le schéma est le résultat d'un consensus. Et il faut le reconnaître, c'est en quelque sorte un moindre mal. Et cela s'explique. Les six municipalités de l'île ont chacune leur personnalité propre qu'il faut absolument respecter. Aucune d'entre elles ne veut se voir imposer un comportement qui ne correspond pas à sa sensibilité.

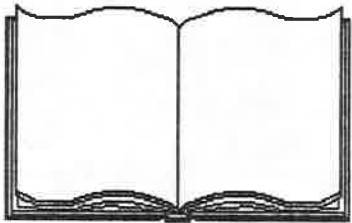
De plus, les municipalités de l'île ne partagent pas toutes les mêmes difficultés. Sainte-Pétronille est surpeuplée. Nous avons la municipalité la plus dense au kilomètre carré. Saint-François à l'autre bout est en quelque sorte dépeuplé. Malgré notre densité, nous avons encore quelque 50 lots à construire dans notre village. Sainte-Famille n'en a plus un seul.

Voilà les raisons qui expliquent qu'il est difficile d'avoir des normes qui vont satisfaire chacun des villages. Il n'en reste pas moins que nous trouvons décevant que sur des notions comme l'agriculture, le tourisme et la protection du patrimoine, nous n'ayons pu nous entendre pour nous donner les lignes directrices rigides...

Bernard Dagenais
Maire

Vient de paraître:

"Le communiqué,
ou l'art de faire parler de soi"



Maire de Sainte-Pétronille depuis 10 ans, **Bernard Dagenais** est également professeur au département d'Information et de Communication de l'Université Laval. Il a pratiqué le métier de communicateur pendant vingt ans, comme journaliste d'abord, puis comme agent d'information, conseiller de presse et directeur de communication dans divers ministères au Gouvernement du Québec. Il détient un doctorat en sociologie de l'Université Paris 7.

Les médias d'information constituent un moyen efficace de propager une idée, d'annoncer un produit, de défendre la cause que l'on désire partager. C'est par eux que les gouvernements font connaître leurs décisions, que les organisations parlent à leurs membres et que les industries financières, culturelles, sportives s'adressent à leur clientèle.

De ce fait, les médias sont fortement sollicités par tous ceux qui veulent qu'on parle d'eux. Leurs journalistes reçoivent des tonnes d'informations qu'ils doivent regarder, lire, publier ou rejeter. Et puisque ces médias jouent un rôle déterminant dans l'opinion publique, les organisations et les institutions ont développé des stratégies pour y avoir accès.

Comment faire alors pour donner toutes les chances à un message d'être diffusé par les médias? Tel est l'objet de l'ouvrage de Bernard Dagenais: présenter l'une des techniques de communication utilisées dans les relations avec les médias et les journalistes de façon à faciliter la tâche de ceux et celles qui veulent ou qui doivent transmettre ses informations au public. Cette technique, c'est celle du communiqué de presse que nous présente l'auteur dans «*Le communiqué, ou l'art de faire parler de soi*» et qu'il vient de publier aux Éditions VLB. Cet essai a été lancé à la fin de février à la librairie La Liberté à Québec.

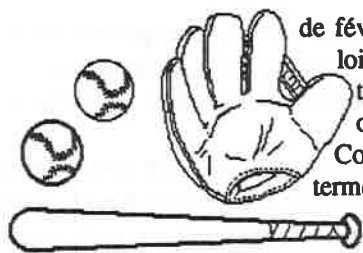
Dans cet ouvrage, l'auteur commente le difficile cheminement de la nouvelle avant son envoi aux médias; expose les techniques de mise en valeur des données; indique les règles de l'art de la

présentation d'un communiqué; et insiste sur les normes de diffusion d'un tel outil de communication.

Cet essai révélera aux journalistes les longues étapes qui président à l'élaboration d'un communiqué; rafraîchira les connaissances des professionnels qui rédigent des communiqués depuis des années et qui oublient de s'interroger sur cet indispensable outil; démontrera à l'étudiant la complexité de réduire en une page ce qui a exigé des mois de travail; et intriguera la citoyen curieux de connaître la façon dont les grands enjeux sociaux sont débattus sur la place publique.

Richard Boivin

Sports et loisirs à Sainte-Pétronille



Dans le Beaulieu du mois de février 1990, le Comité des loisirs avait distribué un questionnaire devant servir à orienter les actions du Conseil municipal, par l'intermédiaire du Comité, en matière d'organisation de sports et de loisirs.

La quantité de réponses reçues à ce jour est insuffisante pour permettre au Comité de tracer les grandes lignes des besoins en la matière. C'est pourquoi le questionnaire apparaît également dans le Beaulieu de ce mois, le Comité espérant cette fois-ci obtenir la collaboration de toutes les familles. Cinq (5) minutes suffisent pour remplir le questionnaire. Est-ce trop demander pour permettre l'organisation de loisirs sains pour les gens de tout âge?



Le Comité des loisirs et le Conseil remercient ceux qui ont complété et remis le questionnaire à ce jour et comptent sur la collaboration de tous les autres résidents pour obtenir les informations nécessaires à l'organisation des loisirs à Sainte-Pétronille.

Irénée Patoine

Note: Vous trouverez le questionnaire en dernière page du journal.

Nouvelles du Taekwon-Do

Nouveaux professeurs: Suite à la décision de Conseil d'Administration de maintenir son affiliation à la Fédération Internationale de Taekwon-do, les membres de Club de Taekwon-do de l'île d'Orléans ont accueilli, le 23 février dernier, deux nouveaux professeurs. Il s'agit de:

M. André Lemelin, ceinture noire

M. Daniel Simard, ceinture noire 3e degré.

Ce dernier est bien connu sans le Club puisqu'il a été le premier professeur et le fondateur du Club de l'île d'Orléans.

Afin d'assurer une qualité d'enseignement et une progression toujours constante de leur compétence, ceux-ci poursuivent leur entraînement avec M. Paul Germain, ceinture noire 4e degré, directeur technique au Club de Beauport et 2 fois champion du monde. Bienvenue parmi nous.

Inscription: Avec l'arrivé du printemps, avez-vous réalisé que les activités extérieures sont en transition. Pourquoi ne pas pratiquer une activité qui se moque des saisons, qui permet de développer sa forme physique et mentale, qui apporte une attention particulière aux valeurs humaines. Peu importe votre âge, à vous d'en profiter... tout au long de l'année ... presque.

La session «spéciale» du printemps débute le 25 avril. Les inscriptions auront lieu:

Lundi le 23 avril 1990, de 18h30 à 20h30 aux locaux communautaires de Saint-Laurent.

Information: M. Chamberland à 828-2574

C. Lévesque à 828-9938



Avis de recherche

Après neuf ans parmi les bénévoles de la bibliothèque dont 3 ans comme responsable, Michèle Laperrière désire consacrer ses énergies à d'autres activités. Nous la remercions pour sa grande disponibilité, sa bonne humeur et surtout sa générosité.

D'autres comme elle tiennent le fort depuis longtemps: Louissette Gagnon (10 ans), Violette Goulet (10 ans). Elles sont admirables et une telle implication bénévole mérite d'être soulignée.

Nous avons besoin d'un ou d'une responsable pour prendre la relève. Il s'agit de s'occuper des contacts avec la bibliothèque centrale, de répondre au courrier, d'acheter à l'occasion certaines revues ou livres, de convoquer une réunion environ aux 6 mois, de participer à des rencontres des secteurs avec les autres bibliothèques, etc. Les tâches sont réparties entre les différents membres de l'équipe pour libérer la responsable. Nous comptons conserver cette façon de travailler afin de ne pas surcharger une seule personne.

Si ce travail de responsable bénévole de la bibliothèque vous intéresse, téléphonez à René Bérubé au 828-9869 ou à Katherine Tremblay au 828-2711.

Autrement, si vous êtes intéressé à travailler au comptoir, vous téléphonez aux mêmes numéros. Il s'agit alors de consacrer une heure ou deux environ à toutes les 5 ou 6 semaines. C'est peu de temps mais combien important pour la survie de notre bibliothèque municipale.

Un sincère Merci à Michèle et à tous les membres de l'équipe de la bibliothèque.

Au plaisir de vous accueillir parmi nous.

Katherine Tremblay

La bibliothèque est ouverte le mardi soir de 7h00 à 8h00 et le dimanche matin de 10h00 à 12h00.

Ménage printanier

Sable dans les rues: Comme à chaque printemps, la municipalité vient d'attribuer un contrat pour le ramassage du sable dans les rues et sur les trottoirs. Le ramassage débutera dès la disparition des neiges. Si des gens sont intéressés à disposer de quelques voyages de sable, elles sont priées de se faire connaître en contactant le secrétaire de la municipalité Monsieur Gaston Lebel.

Neige sur les terrains: On prie les gens de ne pas jeter de la neige dans les rues. Chaque année, ces amoncellements risquent de créer des accidents.

Terrain vague et dépotoir: Certains individus se servent parfois du terrain en face de l'église comme d'un dépotoir. On vous rappelle que la collecte de grosses vidanges a lieu chaque année et qu'elle est l'occasion de se débarrasser de vieille télévision ou d'autres objets encombrants. La beauté de l'environnement ne peut être préservée sans l'implication de chaque individu.

Fête de la Saint-Jean

La fête de la Saint-Jean est une occasion privilégiée pour se réunir. Afin d'assurer la réussite de cette réjouissance populaire, nous avons besoin de votre collaboration. Ceux et celles qui aimeraient participer bénévolement à l'organisation de cette fête sont invités à se faire connaître avant le 2 avril en contactant la Mairie.

Comptoir de partage

Le comptoir de partage ouvrira dans de nouveaux locaux dimanche, le 22 avril de 10h00 à 15h00. Ses activités se déroulent au sous-sol de la Caisse Populaire Desjardins de Saint-Pierre, I.O. Si de nouveaux bénévoles veulent se joindre à nous, il nous fera plaisir de les accueillir. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à téléphoner à Mariette Coulombe (828-9956) ou Noëla Pichette (828-2826). Venez voir ce grand local où sera exposé le linge d'été.

Le Conseil-Dolorès Langlois

Pour la protection de l'environnement à l'île d'Orléans

Vous vous intéressez aux questions environnementales? Vous habitez l'île d'Orléans et désirez participer à la protection de son environnement naturel? Alors pourquoi ne pas former une association pour la protection de l'environnement à l'île d'Orléans?

Aux personnes intéressées à cette initiative, s.v.p. contacter Michèle Fournier au 828-2120 !

DE L'A.B.I.O. - quelques nouvelles...

LA SEMAINE DE L'ACTION BENEVOLE

Du 22 au 28 avril 1990, plusieurs activités sont au programme. En particulier, le 26 avril, un jeudi, en après-midi et en soirée, un médecin prononcera une causerie spéciale sur la maladie "d'ALZHEIMER", au Centre des loisirs Mgr Laval à Beauport.

DES BENEVOLES

Quiconque aurait le goût de s'impliquer, c'est le bon temps au cours de la semaine de l'action bénévole (828 2966 ou 828 9140). Présentement, on aurait besoin de bénévoles pour visites d'amitié et d'accompagnement/voiture.

Aussi, si vous aimez jouer aux cartes, à Sainte-Pétronille, il y a quelques personnes confinées à la maison qui apprécieraient cette distraction une couple d'heures, une ou deux fois par semaine. Si ça vous tente, il faut communiquer avec Yvette au 828 2966 ou Thérèse au 828 9140.

LES SERVICES DE L'ASSOCIATION BENEVOLE DE L'ILE

D'ORLEANS (L'ABIO), sont toujours disponibles - il faut en faire la demande au Service Aide 23, 663 0995 et, bien spécifier que vous êtes de Ste-Pétronille de l'Ile d'Orléans.

Merci, et à la prochaine

Yvette Hamann

et Thérèse Febvet

L'A.F.E.A.S. DE L'ISLE

Prochaine rencontre...

DATE: 4 avril 1990

HEURE: 20 heures

ENDROIT: Bibliothèque Oscar Ferland
Route des Prêtres
SAINT-PIERRE, I.O.

CONFERENCIER:

SUJET: Me Denis Sanfaçon, notaire
Testament et division
du patrimoine familial
- la Loi 146

VOYAGE A OTTAWA - 3 jours; 2 nuits

DEPART: le 19 mai 1990

RETOUR: le 21 mai 1990

COUT: \$135.00 par personne -
comprend transport et
hébergement

(Repas et attractions
non compris)

RESERVATIONS: avant le 4 avril 1990
828-9583; 829 3037;
828 2966

Deux belles invitations, n'est-ce pas?

Le comité



C.L.S.C.
Beau-Pré Orléans

- Soins et aide à domicile.
- Programme de prévention et d'intervention psycho-sociale auprès des jeunes.
- Rencontres prénatales
- Santé maternelle et infantile.
- Surveillance des maladies infectieuses - vaccination - prévention en général.
- Consultations psycho-sociales.

9749 boulevard Sainte-Anne, C.P. 278, Sainte-Anne-de-Beaupré (Qué.) GOA 3C0

Tél.: (418) 827-5241 Ile d'Orléans (418) 829-2214

SPORTS ET LOISIRS

Si les activités sportives et de loisirs suivantes étaient organisées dans la municipalité, seriez-vous disposés(ées) à y participer activement? Tous les membres de la famille peuvent répondre sur le même questionnaire.

		oui		7 à 13 ans	14 à 25 ans	26 à 39 ans	40 à 64 ans	65 ans et plus
1. ACTIVITES SPORTIVES								
a) Ligue ou équipes de hockey	1) femmes							
	2) hommes							
b) École de hockey								
c) Leçons de patinage	1) vitesse							
	2) artistique							
d) Ligue ou équipes de ringuette	1) femmes							
	2) hommes							
e) Ligue ou équipe de ballon balai	1) femmes							
	2) hommes							
f) Ligue ou équipes de balle-molle	1) femmes							
	2) hommes							
g) École de balle-molle ou baseball								
h) Tennis	1) leçons de tennis							
	2) ligues locales							
	3) ligue intermunicipale							
i) Ligue ou équipes de soccer	1) femmes							
	2) hommes							
j) Athlétisme (*)	1) course à pied							
	2) saut en longueur							
	3) saut en hauteur							
	4) lancer du poids							
	5) lancer du disque							
k) Golf	1) tournoi annuel							
	2) leçons							
l) Ski de fond	1) compétitions							
	2) leçons							
	3) ski libre							
m) Activités de mise en forme								
n) Ligue ou équipes de basketball	1) femmes							
	2) hommes							
o) Volleyball	1) femmes							
	2) hommes							
	3) mixtes							
p) Leçons de natation								
q) Pétanque								
r) Leçons de Taïchi								
s) Leçons de yoga								
2. LOISIRS								
a) Bibliothèque	livres et audio-visuel							
b) Peinture	1) expositions							
	2) leçons							

(*) Il serait nécessaire pour ces activités, de construire une piste et de mettre en place certaines infrastructures.

		Oui	7 à 13 ans	14 à 25 ans	26 à 39 ans	40 à 64 ans	65 ans et plus
2. LOISIRS (suite)							
c) Photographie	1) expositions						
	2) leçons						
d) Conférences							
e) Théâtre	1) improvisation						
	2) troupe						
f) Musique	1) leçons						
	2) chorale						
	3) orchestre						
	4) spectacles						
g) Cours divers (précisez)	1)						
	2)						
	3)						
	4)						
3. ACTIVITES DIVERSES							
a) Aménagement de sentiers écologiques							
b) Reconstruction de la glacière (musée)							
c) Aménagement d'un parc de ville							
d) Autres (précisez)	1)						
	2)						
	3)						
	4)						

OPTIONNEL

<p>NOM(S): _____</p> <p>ADRESSE: _____</p> <p>TÉLÉPHONE: _____</p>
--

N.B.

1. Nous vous demandons de déposer ce questionnaire dûment rempli dans les boîtes prévues à cette fin aux épiceries Blais et Rousseau ainsi qu'à la Boucherie Jos. Rousseau et à la Mairie.
2. Tous les membres de la famille peuvent répondre sur le même questionnaire en indiquant tout simplement le groupe d'âge des répondants dans les colonnes réservées à cette fin.